L'abbé Jean Viollet, bien connu pour ses ouvrages sur la famille et l'éducation, expose en quelques pages les principes et les règles du mariage chrétien.

En une époque où la famille est mise à mal, où les repères s'estompent, cet ouvrage aidera les jeunes qui songent au mariage, mais aussi les époux, à prendre davantage conscience de la grandeur de leur vocation.

L'auteur ne se contente pas de rappeler les principes, il donne aussi de précieux conseils pour former une famille capable de perdurer à travers toutes les vicissitudes de la vie, une famille fondée sur le véritable amour et non sur l'égoïsme.

Editions les amis de Saint-François de Sales
C.P. 2016 – CH 1002 LAUSANNE 2

Jean Viollet

PETIT TRAITÉ DU MARIAGE

Les lois du véritable amour

TABLE DES MATIÈRES

I. LE MARIAGE 3
1.– La vocation au mariage. 3
2.– Elle repose sur l'amour. 3
3.– Elle demande une longue préparation. 4
4.– Ce que doit être l'amour. 4
5.– Origine de l'amour. 5
II. LA PRÉPARATION AU MARIAGE 6
1.– La valeur de l'amour dépend de la valeur des âmes. 6
2.– Les erreurs des jeunes gens. 6
3.– Les erreurs des jeunes filles. 7
4.– L'amour est un enrichissement mutuel. 8
5.– Comment on s'y prépare. 8
III. LE CHOIX 10
1.– Du choix dépend tout l'avenir. 10
2.– Ne pas confondre qualités physiqueset qualités morales. 10
3.– La situation ne remplacera jamais l'amour. 11
4.– Mettre au premier plan la valeur morale de la personne. 11
5.– Nécessité d'une enquête approfondie. 11
6.– La famille. - Le milieu social. 12
7.– Les harmonies secondaires. 12
8.– L'harmonie exige un idéal commun. 13
9.– Cet idéal est nécessaire pour élever les enfants. 14
10.– Les caractères. 14
11.– Mariage de cœur ou mariage de raison. 14
IV. LES LOIS DE L'AMOUR CONJUGAL 16
1.– Y a-t-il une morale de la vie conjugale. 16
2.– Les responsabilités de l'union conjugale. 16
3.– Les lois du mariage. - La fidélité. 16
4.– L'infidélité ne rompt pas le lien conjugal. 17

5.– Condamnation du divorce. 18
6.– La loi d'unité. 18
7.– L'union conjugale et la procréation des enfants. 18
8.– Les enfants doivent naître au sein de la famille. 19
9.– La tempérance. 20
10.– L'amour est le don de soi. 20
11.– Le nombre des enfants. 21
12.– La perfection conjugale et la chasteté. 21
V. LE MARIAGE DES CHRÉTIENS N'EST PAS UN SIMPLE CONTRAT, IL EST UN SACREMENT 24
1.– Le mariage n'est pas un contrat ordinaire. 24
2.– Il est un sacrement. 24
3.– La loi n'a aucun pouvoir sur le mariage. Elle est tenue de protéger la famille. 25
4.– Les mariages nuls. 26
5.– Quelques conditions de validité du mariage. 26
6.– La déclaration de nullité n'est pas un divorce déguisé. 27
7.– Les grâces du sacrement de mariage. 27
8.– Quand seront-elles données ? Quand seront-elles refusées ? 28
VI. DROITS ET DEVOIRS RÉCIPROQUES DES ÉPOUX 29
1.– L'entraide conjugale. 29
2.– Ensemble, ils sont responsables de l'éducation des enfants. 29
3.– Les droits et les devoirs de l'autorité maritale. 29
4.– La femme possède la primauté de l'amour. 30
5.– L'amour résout les difficultés. 30
VII. LA BONNE ENTENTE CONJUGALE 31
1.– Sur terre, l'amour est un enfantement jamais achevé. 31
2.– Les obstacles à l'harmonie. 31
3.– L'amour s'entretient par la générosité des efforts. 32
4.– Alternance de la joie et de la souffrance. 32
5.– Les erreurs de l'adolescence et l'harmonie conjugale. 33
6.– Comment se prépare l'harmonie conjugale. 34

7.– Maris, comprenez vos femmes.
Femmes, comprenez vos maris. 34
8.– Confiance et confidences. 35
9.– Attentions et prévenances. 35
10.– Il n'est aucun défaut qui ne nuise à l'harmonie conjugale. 36
11.– Aucune vertu qui ne lui soit nécessaire. 36
VIII. PATERNITÉ ET MATERNITÉ **37**
1.– L'amour vient de Dieu. Il est pour donner la vie. 37
2.– L'amour est créateur. 37
3.– Il est rédempteur. 37
4.– Il est sanctificateur. 38
5.– L'enfant. 38
6.– Responsabilités nouvelles. 38
7.– Le bien de l'enfant exige la bonne entente des époux. 39
8.– Tentation. 39
9.– L'amour ne vit que par le don. 40
IX. LES ENFANTS ET LEUR ÉDUCATION **41**
1.– Le but de l'éducation. 41
2.– Ne pas se tromper sur le but à atteindre. 41
3.– Méthodes d'éducation et diverses conceptions de la vie. 42
4.– L'éducation exige la perfection des parents. 42
5.– La confiance. 43
6.– L'enfant doit collaborer à sa propre éducation morale. 43
X. CONCLUSION **45**

NIHIL OBSTAT
Lutetiae Parisiorum, 24a die maii 1938,
A. BRIDIER, cens. dep.

IMPRIMATUR
Marianopoli, die 2a julii 1943,
LAURENTIUS P. WHELAN,
Auxiliaris Marianopolis.

PETIT TRAITÉ DU MARIAGE

I. LE MARIAGE

1.– La vocation au mariage.

Parmi les vocations auxquelles les hommes sont appelés par la Providence, le mariage est l'une des plus nobles et des plus élevées.

Par le mariage, l'homme et la femme deviennent les collaborateurs de Dieu dans la procréation des enfants ; ils sont appelés à se sanctifier mutuellement ; ils reçoivent, en même temps, la mission de former, par l'éducation, le cœur, l'intelligence et la volonté des enfants qui leur sont confiés, jusqu'au jour où ceux-ci sont enfin capables de se conduire par eux-mêmes.

2.– Elle repose sur l'amour.

Parce que Dieu est amour et qu'il a créé le monde par amour, il n'a pas voulu que les enfants naissent autrement que par l'amour que l'homme et

la femme se vouent l'un à l'autre pour la vie entière.

C'est pourquoi l'amour doit être considéré avec un respect religieux. N'est-il pas consacré par un sacrement : le sacrement du mariage ?

3.– Elle demande une longue préparation.

Dès lors l'homme et la femme doivent se préparer longuement à l'avance, pendant leurs années d'adolescence, à la sublime vocation qui va faire d'eux les collaborateurs des œuvres divines.

Pour s'y préparer, le jeune homme devra garder son corps dans la chasteté, apprendre à respecter la femme, acquérir les qualités sur lesquelles pourra se reposer en toute confiance le cœur de celle-ci. La jeune fille devra être réservée, veiller à la garde de son cœur, ne pas chercher des émotions sentimentales sans lendemain, mais s'habituer à des missions de dévouement et de générosité en commençant par sa propre famille.

4.– Ce que doit être l'amour.

L'amour n'est pas une satisfaction des sens ; pas plus qu'un rêve romanesque. Il est un sentiment fort et profond, le don généreux et durable d'un seul homme à une seule femme et d'une seule

femme à un seul homme. Il exige que chacun donne à l'autre le meilleur de soi, s'applique à lutter contre les défauts qui font obstacle à l'harmonie conjugale, conquiert les qualités et les vertus qui enrichissent l'amour et lui donnent toute sa valeur morale et spirituelle.

Le véritable amour ne se confond pas, comme le croient trop souvent les jeunes, avec une béatitude sans mélange. Il est fait de joies et de peines, d'épanouissement et de sacrifices. Ceux qui prétendent n'en prendre que les joies, le tuent par avance ; alors que ceux qui en acceptent les charges et les soucis le garantissent contre les égoïsmes de la passion et les difficultés de la vie.

5.– Origine de l'amour.

L'amour conjugal n'est pas une invention humaine. Il est voulu de Dieu. C'est le détourner de son but naturel que de n'y chercher que la satisfaction des désirs passionnels, sans se soucier de donner la vie à des enfants et de se consacrer ensemble à leur éducation avec le meilleur de soi-même.

II. LA PRÉPARATION AU MARIAGE

1.– La valeur de l'amour dépend de la valeur des âmes.

S'il y a tant de mariages qui ne réussissent pas, c'est qu'ils n'ont pas été préparés et que ceux qui se sont unis n'en avaient pas compris les exigences morales et spirituelles.

C'est un préjugé courant que l'amour naît et disparaît sans qu'on sache comment et sans qu'il y ait la faute de personne.

La vérité est toute autre. Si l'apparition de l'amour est toujours le résultat d'une rencontre fortuite ou préparée, sa durée et sa profondeur dépendent de la valeur des âmes et de la manière dont elles se seront préparées à aimer.

2.– Les erreurs des jeunes gens.

Ce n'est pas, pour un jeune homme, se préparer à aimer que de multiplier les plaisirs sensuels au cours de son adolescence. Ces faux plaisirs que l'on prétend justifier par l'odieux proverbe : « il faut que jeunesse se passe », développent des habitudes de jouissance égoïste et sans responsabilité qui auront pour résultat de diminuer

le respect dû à la femme et à soi-même. En donnant libre cours aux instincts inférieurs, les adolescents diminuent d'autant les délicatesses du cœur et les pouvoirs de la volonté.

Se préparer à aimer, c'est apprendre à se respecter soi-même et à se faire respecter par l'autre sexe ; c'est forger sa volonté en vue des obligations futures ; c'est aimer par avance celle qui est encore inconnue, par une fidélité anticipée ; c'est conquérir les qualités de courage, de loyauté, de maîtrise de soi et de dévouement sur lesquelles s'appuiera un jour le cœur de la femme.

3.– Les erreurs des jeunes filles.

Pour la jeune fille, se préparer à aimer, c'est habituer son cœur à toutes les délicatesses du dévouement. Ce n'est pas apprendre à aimer que de provoquer et de troubler le sexe fort par tous les jeux de la coquetterie ; multiplier, par le flirt, les fausses émotions de la sensibilité : rêver à des passions amoureuses irréalisables. Le cœur ne vit que par le don de soi. Or pour apprendre à se donner, la jeune fille devra s'exercer au dévouement sous toutes ses formes. Celle qui n'aura pas su s'oublier au cours de son

adolescence, ne saura pas s'oublier dans la vie familiale.

4.– L'amour est un enrichissement mutuel.

L'amour ne vit qu'autant qu'il est un enrichissement mutuel de l'homme par la femme et de la femme par l'homme. Beaucoup de mariages échouent parce que ceux qui se sont épousés ne possédaient pas les qualités qui auraient enrichi et épanoui l'âme de leur conjoint.

5.– Comment on s'y prépare.

C'est pourquoi jeunes gens et jeunes filles doivent s'appliquer à développer au maximum, pendant leurs années d'adolescence, les qualités propres à leur sexe.

L'homme doit se forger une personnalité forte et courageuse, un jugement droit, une conscience loyale ; conquérir les qualités qui donneront à la femme le sentiment qu'elle peut s'abandonner avec confiance à la droiture et à la générosité de son mari.

La femme doit développer en elle toutes les délicatesses du cœur ; conquérir les qualités de maîtresse de maison et se montrer apte à tous les actes qui rendent le foyer aimable et attrayant.

L'un et l'autre devraient se préparer à bien élever leurs enfants en se dévouant, pendant leur adolescence, aux œuvres de formation de la jeunesse.

III. LE CHOIX

1.– Du choix dépend tout l'avenir.

Le choix de l'époux et de l'épouse est d'une importance primordiale, car il ne faut pas oublier qu'il engage définitivement l'avenir. De lui dépend le bonheur ou le malheur du futur foyer, la vie morale et spirituelle de la famille.

2.– Ne pas confondre les qualités physiques avec les qualités morales.

Le choix peut être faussé de bien des manières. D'abord parce que l'on se préoccupe davantage des qualités physiques que des qualités morales. Le plaisir que l'on escompte en présence d'une « belle personne » enlève à l'esprit sa liberté d'examen et de jugement ; il empêche de voir la personne telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts ; il nous porte à oublier que les satisfactions des sens sont variables et inconstantes et que le bonheur réside bien davantage dans l'union des cœurs et des volontés soucieuses d'un même idéal moral.

3.– La situation ne remplacera jamais l'amour.

Les considérations d'argent, les vanités sociales ne sont pas moins dangereuses quand il s'agit de se lier pour toujours. S'il convient de ne pas faire fi des problèmes d'argent et de situation quand il s'agit de fonder un foyer, les époux se prépareraient les pires désillusions s'ils se décidaient au mariage pour satisfaire de simples vanités sociales ou par goût de l'argent sans se préoccuper de mettre au premier plan les considérations morales, ciment de l'amour conjugal.

4.– Mettre au premier plan la valeur morale de la personne.

Si l'attrait physique doit avoir sa part dans le choix d'un conjoint, la valeur morale de la personne doit toujours être placée au premier plan. C'est pourquoi des renseignements sérieux et sûrs devront toujours précéder la décision finale.

5.– Nécessité d'une enquête approfondie.

Il est nécessaire que les parents ou, à leur défaut, des personnes de toute confiance, aident leurs enfants à se renseigner sur les antécédents des candidats et de leur famille au point de vue moral